

HONORAIRES TTC - TVA 20 %

Arrêté du 29 juin 1990

500€

LOCATION Toutes Taxes Comprises

BAUX D'HABITATIONS OU MIXTES

Honoraires « Locataires »

Honoraires de visites, de constitution du dossier du locataire : entre 10 € et 12 €* du m²

et rédaction du bail

→ Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € du m²

Honoraires « Bailleur »

Honoraires d'entremise et de négociation, honoraires de visites, de constitution du dossier du locataire,

Rédaction de bail et honoraire de réalisation de l'état des lieux. 7.5 % du loyer annuel HC

Rédaction d'acte : à la charge du demandeur

*Prix en fonction des zones très tendues et tendues

BAUX DE DROIT COMMUN

Honoraires à la charge du locataire et/ou bailleur selon mandat

BAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS

Si loyer mensuel inférieur à 1 000 € HT
 16.80 % du loyer annuel HC et HT

Forfait minimum :
1 200 €

Si loyer mensuel supérieur ou égal à 1000 € HT
 2 mois de loyer HC et HT

Forfait minimum :
900 € TTC

Honoraires à la charge du locataire et/ou bailleur selon mandat

RENOUVELLEMENT BAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS

☞ 10 % du loyer annuel HC et HT

BAUX PARKING SEULS

Forfait de 150 € TTC

HONORAIRE DE GESTION Toutes Taxes Comprises

Sur les loyers encaissés charges comprises inférieurs à 1 500 €	6 %
[™] Sur les loyers encaissés charges comprises supérieurs à 1 500 €	5 %
Sur les loyers encaissés charges comprises pour un immeuble entier	4.5 %
Si travaux égaux ou supérieurs à 3 000 € TTC	
Honoraires de suivi calculés sur le prix total des travaux calculés sur le	5 %
Montant total des travaux.	
Possibilité d'assurances pour loyers impayés et détériorations immobilières	2.30 %
Sur loyers et charges	
Possibilité d'assurances pour la PNO cotisation annuelle par lot	55€
(habitation/professionnel/ box seul)	

HONORAIRE DE TRANSACTION Toutes Taxes Comprises

Prix de vente inférieur ou égal à 100.000 €	8 %	du prix de vente à la charge du vendeur
Prix de vente supérieur à 100 et 500.000 €	6 %	du prix de vente à la charge du vendeur
Au-delà de 500.000 €	5 %	du prix de vente à la charge du vendeur

FRAIS ADMINISTRATIFS

* Duplicata quittance 3.50 €

* Photocopies 0.30 € l'unité

